



Pourquoi restaurer les milieux aquatiques dans un contexte de changement climatique ?

Vincent GOVIN, animateur GEMAPI, SMBVA

Mélanie DE WAELE, animatrice agricole, SMBVA

Les enjeux d'adaptation au changement climatique

Sources données :
Projet recherche-
action HYCAARE,
SAGE Armançon,
PTGE Armançon



Pluviométrie constante
+ pluies intenses
+ périodes sans pluies



En moy. +1,1 °C



Débits

Moy. -10 à -15 %
Max -40 % été

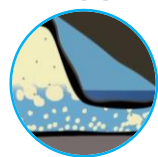


Sécheresse

S



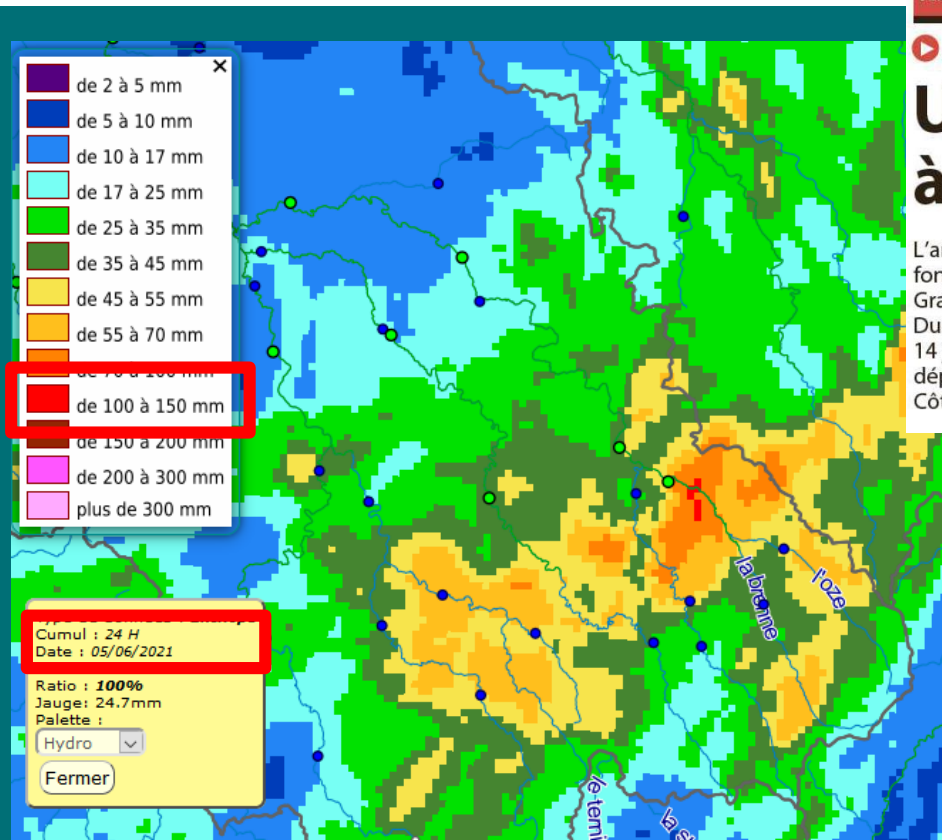
**Recharge
nappe**



Crues



Les symptômes observés sur notre territoire



TERRES DE BOURGOGNE - N° 1482
VENDREDI 29 JUIN 2018

Aménagement foncier

Une belle opération à Bussy et Lucenay

L'aménagement foncier de Bussy-le-Grand et Lucenay-le-Duc a été inauguré le 14 juin par le Conseil départemental de Côte-d'Or.



Pascal Leroy : « C'est la première fois que je vois ça ». Photo N. B.

HAUTE CÔTE-D'OR Intempéries

Inondations : des scènes dignes d'un tremblement de terre

NICOLAS BOFFO AVEC ÉLODIE BIDAULT ET JEAN-MARC TRIMBALET (CLP)



À Bussy-le-Grand, les pluies diluviennes ont provoqué des dégâts considérables sur les routes. Photo N. B.

Les symptômes observés sur notre territoire

SOUSSEY-SUR-BRIONNE/BLAISY-BAS consommation

Distribution d'eau : des camions-citernes en attendant la pluie

CHRISTELLE POMMERET



Le réservoir d'eau de Blaisy-Bas étant difficile d'accès, l'eau sera acheminée depuis le camion-citerne, posté au bas de la rue, jusqu'au réservoir grâce à un système de pompage. Photo Nicolas BOFFO

ACTU | Côte-d'Or et région

CÔTE-D'OR Environnement

Sécheresse : le canal de Bourgogne fermera plus tôt que prévu

Alexandra SIMARD

fin du mois de septembre, le versant Saône...
à la navigation. Photo

**LE FAIT
DU JOUR**

Sécheresse, ces Icaunais qui font avec

Environnement

Été après été, les arrêtés s'empilent. Autour des rivières Serein ou Armançon, les déficits pluviométriques obligent la préfecture de l'Yonne à prendre de lourdes mesures de restriction d'usage de l'eau. Été après été, les Icaunais qui vivent au bord de ces cours d'eau observent, impuissants, le niveau baisser. La sécheresse les inquiète, mais ils font avec. Témoignages.

Romain Blanc
romain.blanc@centrefrance.com

Selon cette riveraine, les restrictions sont respectées par les habitants. « Même si, par-

condie : une poche d'au moins 60 m³ d'eau, pour alimenter les lances des pompiers. » Parce

Confrontés aux restrictions,



Les symptômes observés sur notre territoire

CÔTE-D'OR Environnement Sécheresse : des restrictions d'eau à partir de lundi



ACTU | Côte-d'Or et région

CÔTE-D'OR Météo Sécheresse : le difficile abreuvement du bétail

M. MO.



L'abreuvement du bétail reste, bien sûr, autorisé en période de restrictions. Photo illustration LBP /Philippe BRUCHOT

mesures de restriction d'usage de l'eau, l'interdiction d'arroser les pelés
d'illustration LBP /Philippe BRUCHOT

SÉCHERESSE ■ Les éleveurs charolais disent toute leur inquiétude « Un facteur aggravant »

Pour le président du herb-
book charolais, Sébastien
Cluzel, la sécheresse fragi-
lise un peu plus l'élevage.
Qui conserve cependant de
vrais atouts.

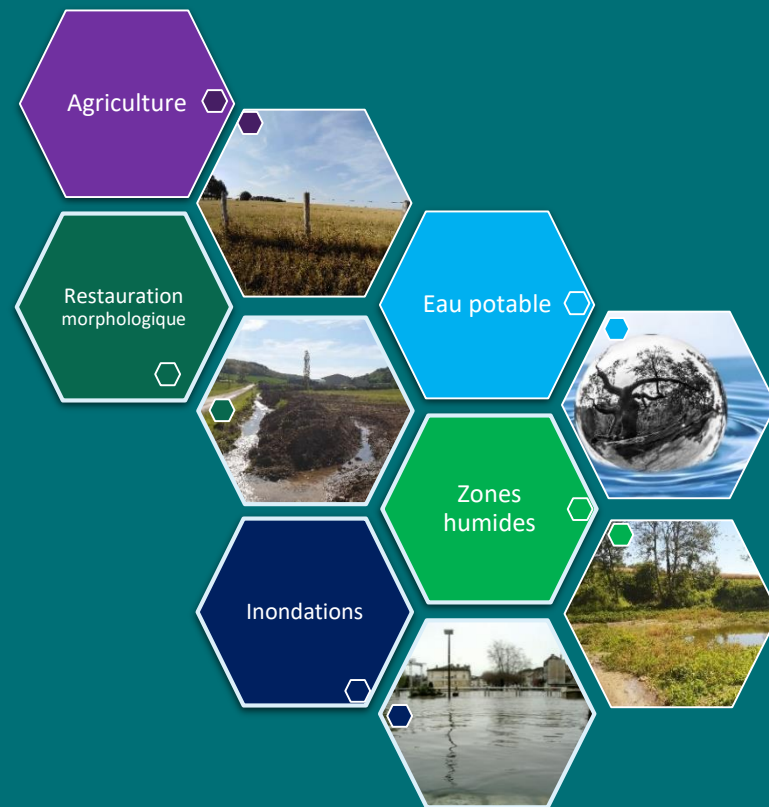
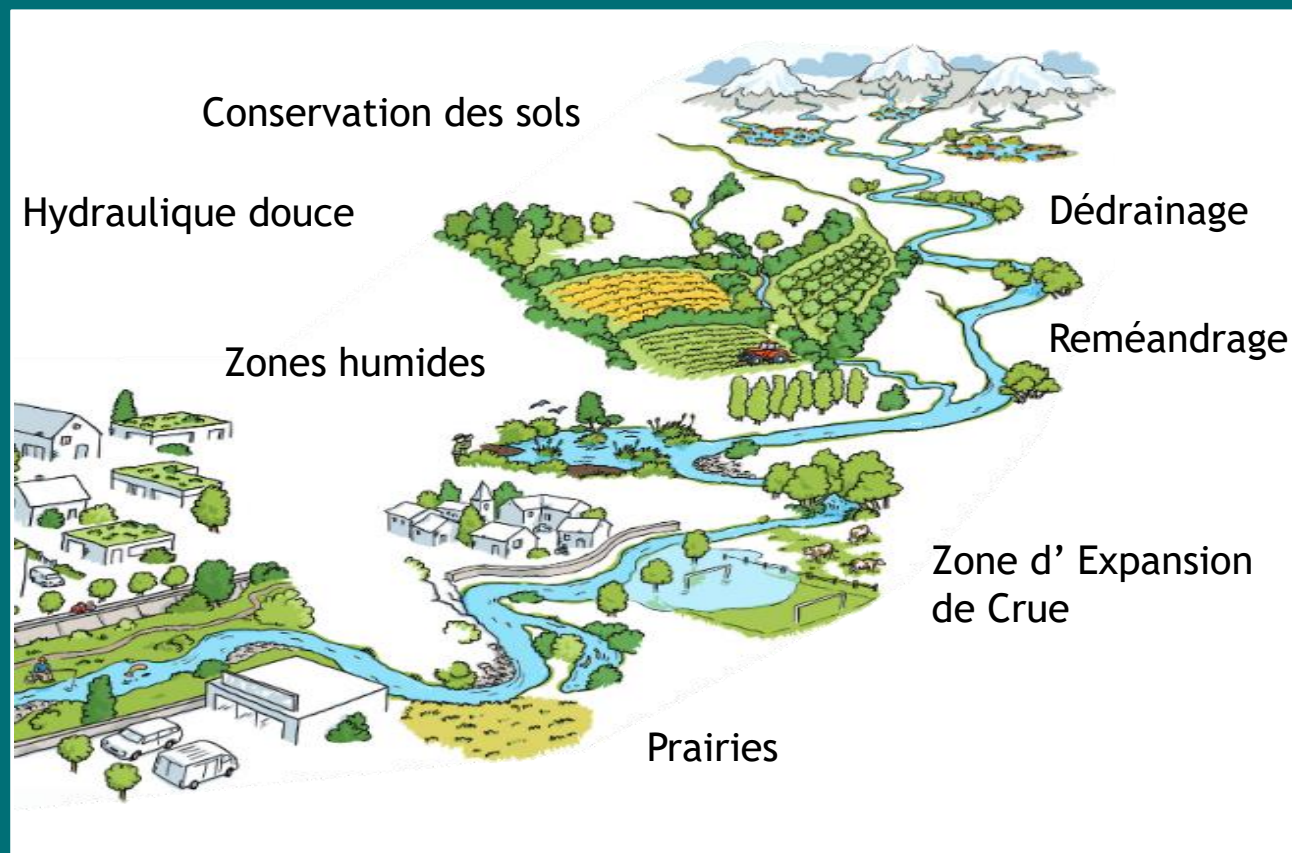
Jean-Michel Benet
jean-michel.benet@centrefrance.com

■ La sécheresse, fait-elle pe-
ser une menace directe sur
l'avenir du charolais ? Fac-
teur aggravant sur un sec-
teur déjà économique-
ment fragilisé oui. Menace
directe, non. Les systèmes
d'élevage charolais sont
handicapés par la séche-
resse, au même titre que
tous les systèmes d'éleva-
ge allaitant. La charolaise
a des atouts à faire valoir,
dans des situations un peu
extrêmes, comme celles



AGRICULTURE. Dans les prés, l'eau et l'herbe manquent cruellement. PHOTO LE JOURNAL DU CENTRE

Restaurer à l'échelle du bassin versant pour un territoire plus résilient



L'Action du SMBVA



SMBVA
Syndicat Mixte du Bassin
Versant de l'Armançon

LE BIEN PUBLIC

Mercredi 3 novembre 2021 • 1,25 €

CLAMEREY

Le retour des zones humides



Ces travaux ont été réalisés à Clamerey, où plusieurs zones humides ont été créées - chez Alain Clerc, un habitant - pour favoriser la biodiversité. Photo LBP/Christelle FOMBE

La rivière Armançe retrouve ses méandres



ENVIRONNEMENT. Mathias Alloux, chef de projet du SMBVA, a présenté l'avancée des travaux avec Hervé Morin, le maire de Beugnon (à gauche).

La nature reprend ses droits



La rivière Armançe retrouve ses méandres. Photo LBP/Christelle FOMBE



Denis Perreau, paysan en Côte-d'Or, secrétaire national

Pour répondre à ces problèmes, on nous répond « exonération de taxes sur le foncier non bâti ». Ça va chercher dans les 30 euros par hectare en moyenne, tourné vers le propriétaire et dont le fermier ne voit pas forcément la couleur.

ENVIRONNEMENT

De l'agriculture bio et un cours d'eau qui reprendra vie

CHELSEY. Le syndicat mixte du bassin-versant de l'Armançon mène un projet inédit mêlant restauration d'un cours d'eau et agriculture avec des bienfaits attendus pour la biodiversité et la qualité de l'eau.



Le syndicat mixte du bassin-versant de l'Armançon mène un projet inédit mêlant restauration d'un cours d'eau et agriculture avec des bienfaits attendus pour la biodiversité et la qualité de l'eau.

Mutation

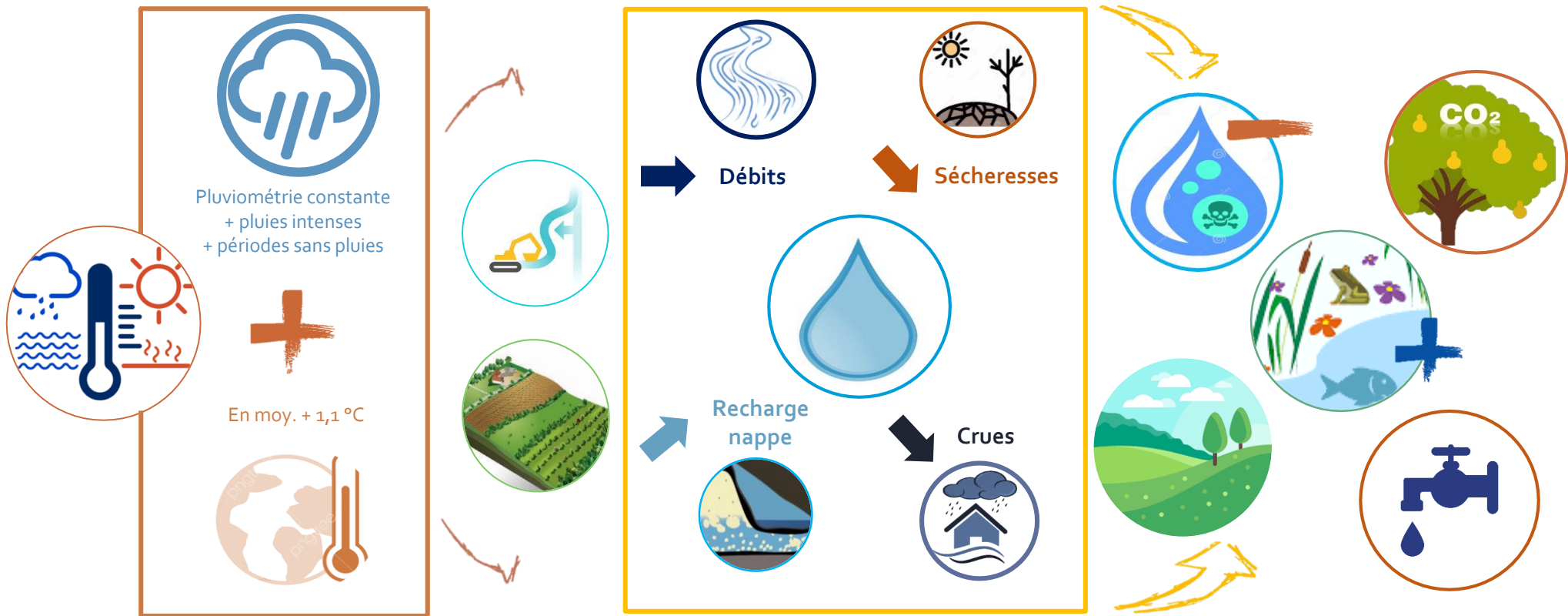
Treize heures, la sensation de ne rien avoir fait alors que je n'ai pas arrêté depuis ce matin. Emmener à manger dans les pâtures et rouler de l'eau pour l'abreuvement, ce n'est en effet pas très productif. Une nouvelle fois, pour la énième année, la sécheresse frappe une bonne partie du pays. Les sources tarissent et les herbages sont réduits à des paillassons. C'est peut-être un cycle, plus sûrement le changement climatique. Comme le dit de façon humoristique un collègue paysan : « Je ne fais plus d'agneaux d'herbe mais des agneaux de foin ! » Voire de paille, malgré son prix cette année, tellement la récolte de foin est maigre alors que l'hivernage ne cesse de s'allonger. Mes brebis sont en bergerie depuis début août : drôle de vie pour des herbivores ! De plus, la succession de sécheresses modifie la flore des pâtures, faisant régresser les légumineuses et rendant les nouvelles implantations de plus en plus aléatoires.

L'eau s'éloigne du moulin, et le ruisseau sillonnera les terres



Le ruisseau sillonnera les terres. Photo LBP/Christelle FOMBE

Restaurer à l'échelle du bassin versant pour un territoire plus résilient

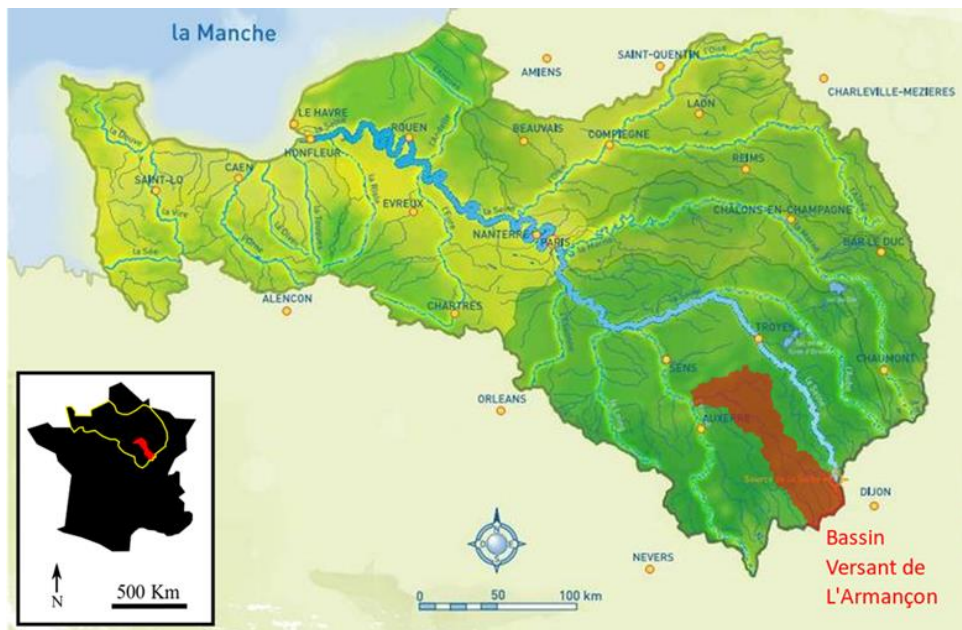


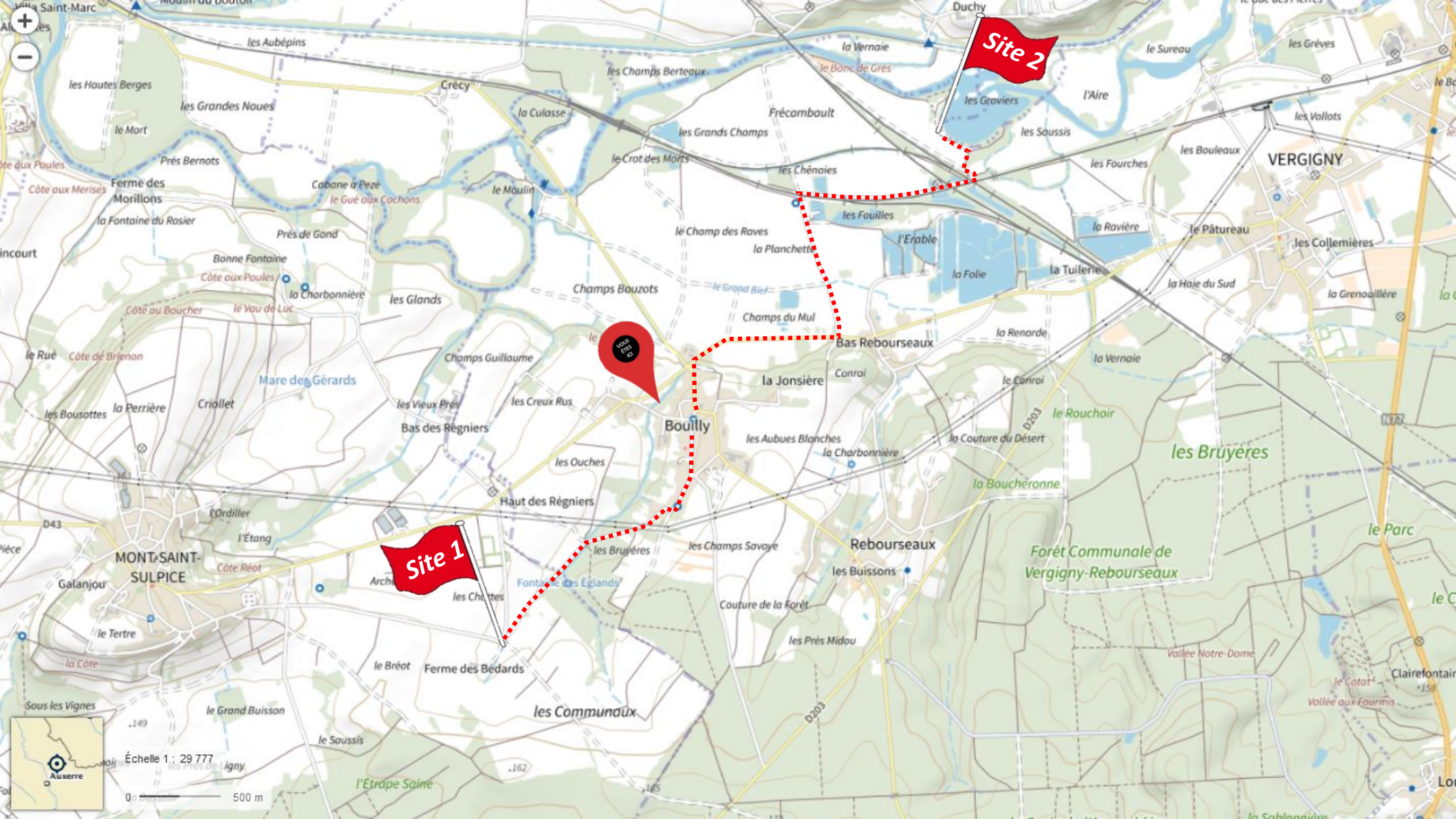


Présentation des sites visités

Vincent GOVIN, animateur milieux aquatiques
Mélanie DE WAELE, animatrice agricole

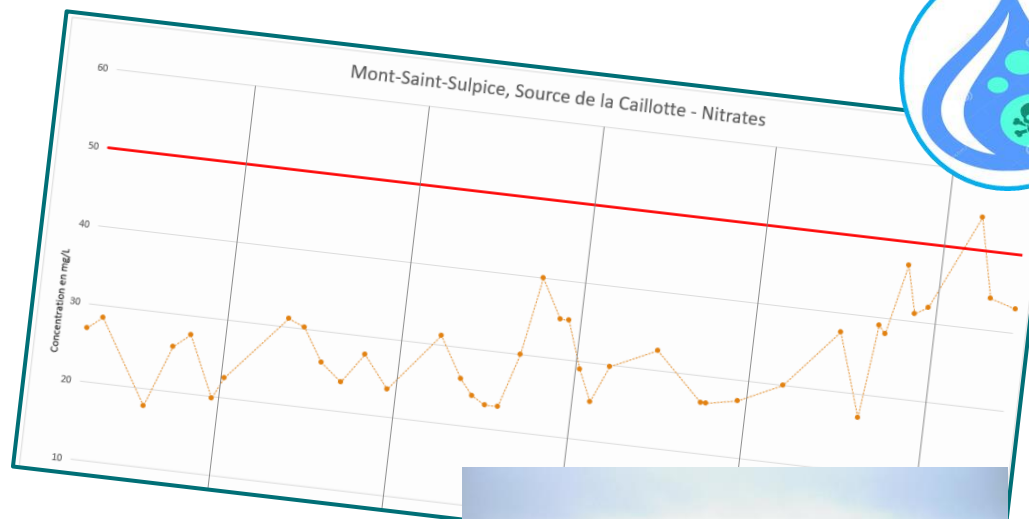
Localisation des projets





Site 1 : Mont-Saint-Sulpice

Une zone de captage d'eau potable



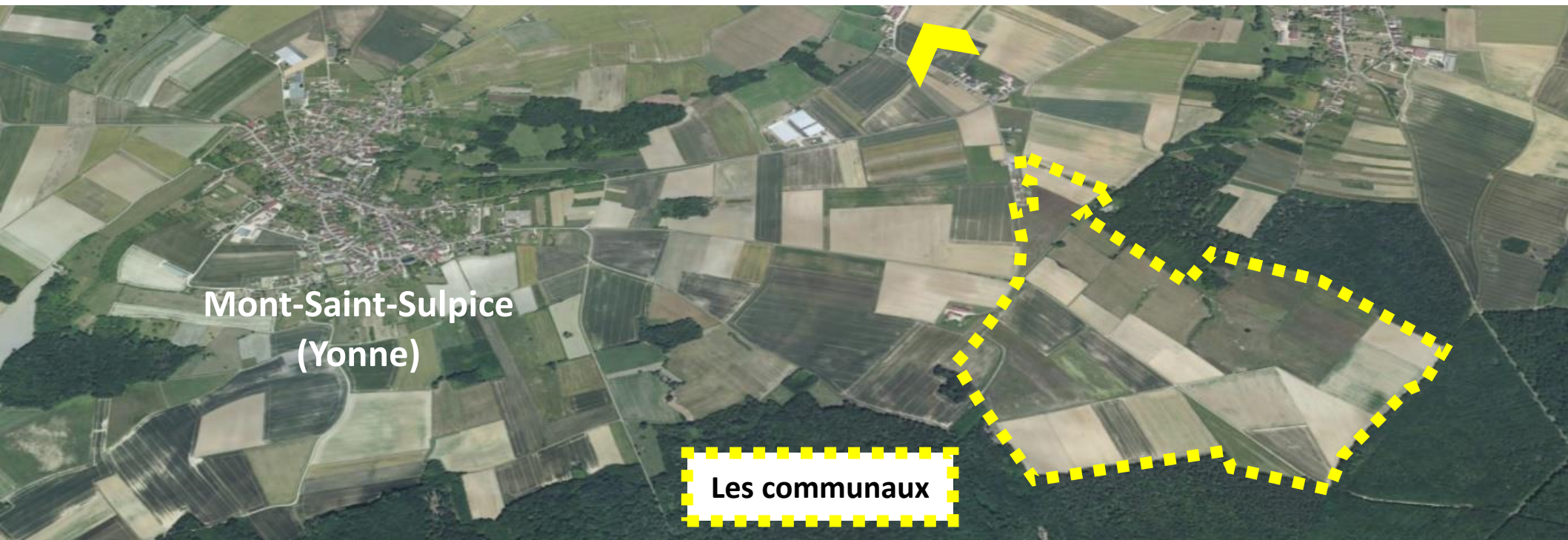
Enjeux ruissellement ++



Aménagements des communaux *Projet pilote d'hydraulique douce*



Vers captage



Mont-Saint-Sulpice
(Yonne)

Les communaux

Aménagements des communaux *Projet pilote d'hydraulique douce*

ETAT DES LIEUX

120 ha de terres communales

16 ha disponibles

8 exploitations agricoles

Enjeux :

- Ruissellement-érosion
- Qualité de l'eau potable
- Submersion de route
- Economie agricole



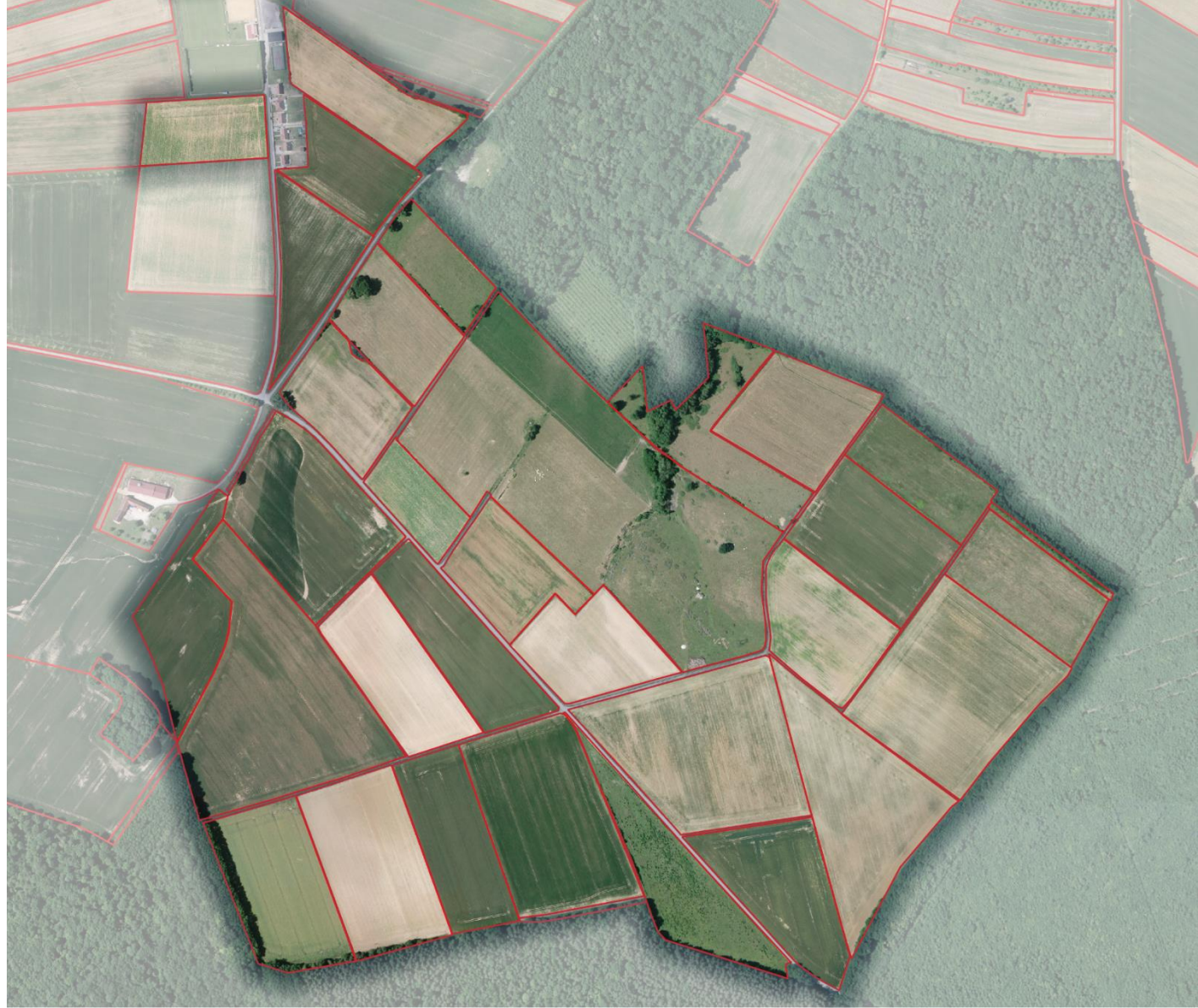
Aménagements des communaux *Projet pilote d'hydraulique douce*

ETAT DES LIEUX

Parcellaire morcelé



Culture dans le sens de la
pente



Aménagements des communaux *Projet pilote d'hydraulique douce*

AMENAGEMENT PARCELLAIRE

Réduction nombre de parcelles



Culture perpendiculaire à
la pente



Aménagements des communaux *Projet pilote d'hydraulique douce*

AMENAGEMENT PARCELLAIRE

Surface par exploitation :

Avant $\leq$ après

(1 exception)



Aménagements des communaux *Projet pilote d'hydraulique de*

AMENAGEMENTS NATURELS

Emprise	1 %
Noues à redents	1140 mètres
Fossés filtrants	150 mètres
Mare	1
Haies	450 mètres
Bandes enherbée	2240 mètres
Abreuvoir	1
Clôtures	620 mètres



Aménagements des communaux *Projet pilote d'hydraulique douce*

PRATIQUES AGRICOLES

MAEC : 60 ha de remise
en herbe sur les
communaux et ailleurs
sur le BAC

Culture dans le sens
perpendiculaire à la
pente



Aménagements des communaux *Projet pilote d'hydraulique douce*

CONTRACTUALISATION

Baux ruraux



**Baux ruraux à clauses
environnementales**

Sens de travail du sol

Maintien & entretien des aménagements et des
prairies

+ Convention Commune-SMBVA

Maintien & entretien des aménagements
communaux sortis des baux



Aménagements des communaux *Projet pilote d'hydraulique douce*

COÛT & TEMPS

Investissement financier réduit pour la commune

Reste à charge du projet

1% de communaux non loués

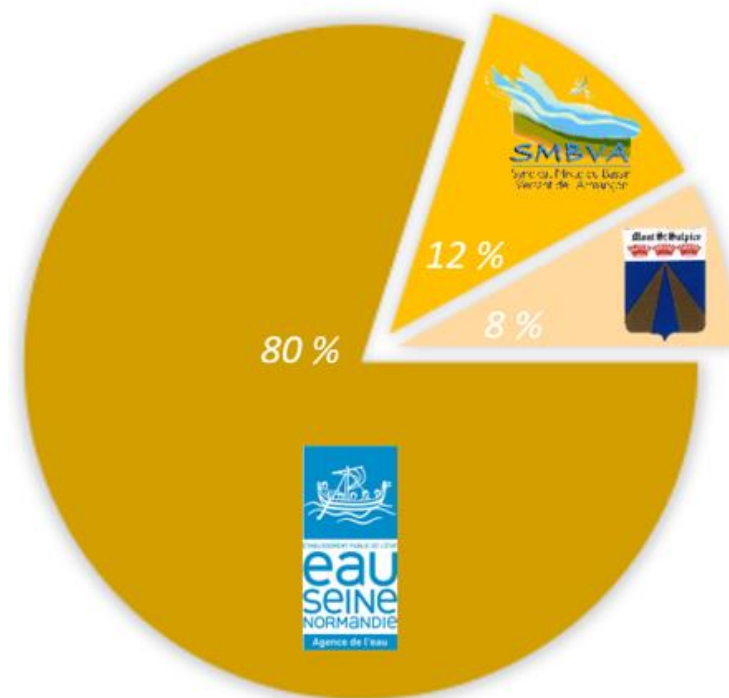
Investissement important en temps pour la commune, les agriculteurs et le SMBVA

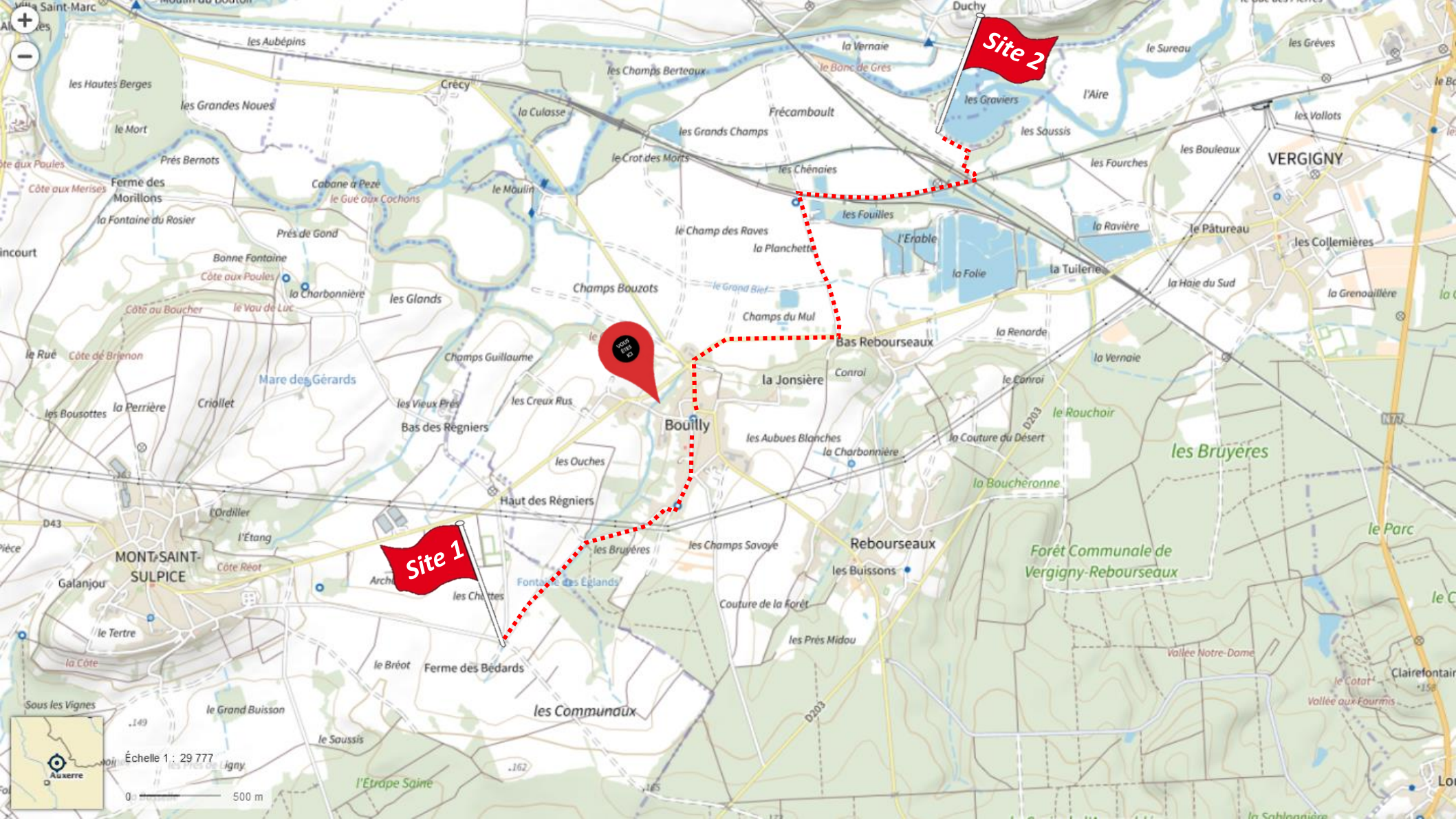
5 ans

+ 12 réunions + RDV individuels



120 000 €





Site 2 : Bas-Rebourseaux

1981 : création d'une gravière en barrage sur l'Armançon

Plan d'eau issu de l'exploitation de grave en lit mineur par la SNCF entre 1977 et 1981 pour l'extraction des remblais de la ligne ferroviaire à grande vitesse Paris-Lyon



20 hectares
3 m de profondeur



1977

1981

2020



Site 2 : Bas-Rebourseaux

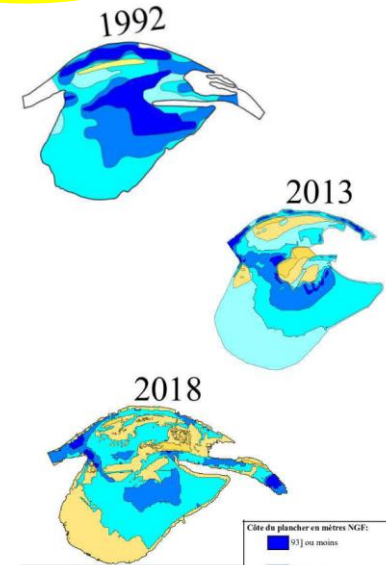
A la fin de l'activité extractive, l'exploitant a implanté les seuils aval et amont



Obligation rétablissement continuité écologique transport sédimentaire et circulation piscicole

Un plan d'eau sur un cours d'eau **vivant** et **mobile** de 35 m de large

→ Effet de sédimentation et diminution considérable du volume (de 500 000 à 100 000 m³ en 40 ans)



Site 2 : Bas-Rebourseaux

Propriété LPO

Réserve ornithologique

Education à l'environnement

Camp de baguage



Un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope
Premier APPB de l'Yonne (1986)



Site 2 : Bas-Rebourseaux

La Finalité

- Le site de Bas Rebourseaux est un espace naturel remarquable dont l'objectif prioritaire est dédié à l'intérêt écologique.
- L'APPB est conservé mais la LPO a fait la demande de le faire évoluer du fait des nouveaux types d'habitats.
- La restauration de la morphologie du cours d'eau est un objectif partagé entre les gestionnaires (LPO/SMBVA/CENB).
- Les travaux : ouverture partielle des 2 barrages (large échancrure centrale sur toute la hauteur) en automne 2020.
- A ce jour, aucun changement notable de vision du site depuis les travaux avec conservation d'un aspect plan d'eau sur environ 8 mois au lieu 10.
- La gestion sera adaptée au besoin en fonction de l'évolution du site, des moyens, des objectifs et du suivi. Discutée en COPIL de suivi multipartenarial.



Restauration de l'Armançon à Bas-Rebourseaux



COÛT & TEMPS

Investissement financier nul pour le propriétaire

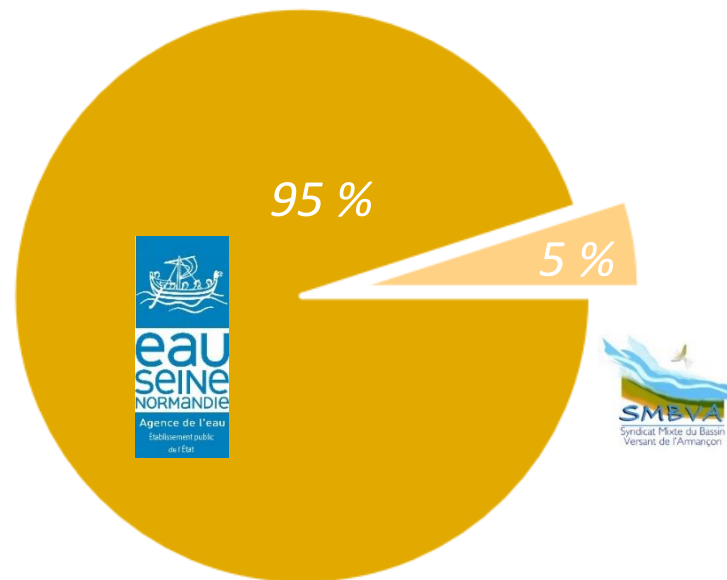
Investissement important en temps pour le SMBVA, les partenaires, la commune de Vergigny

7 ans

8 COPIL



60 000 €



Site 2 : Bas-Rebourseaux

Un programme de suivi ambitieux



De nombreux partenaires pour de nombreux paramètres :
hydromorphologie, flore, poissons, température, turbidité, photo,
piezométrie, peuplier noir, dendrométrie, odonates, coléoptères...
Des premiers résultats encourageants...



Site 2 : Bas-Rebourseaux



Suivi de la basse vallée de l'Armançon

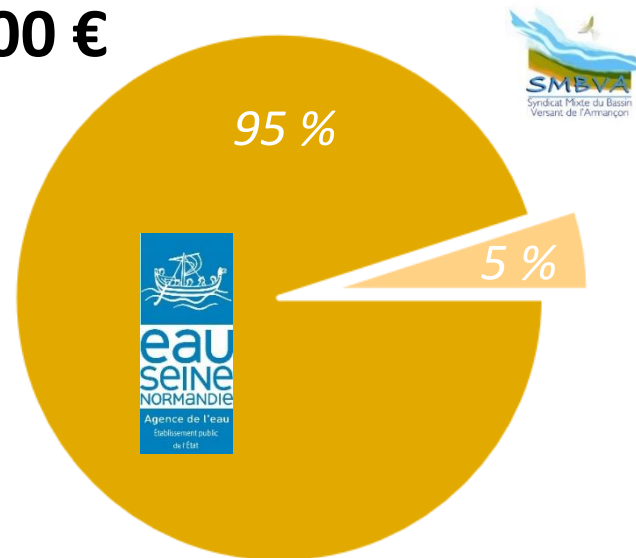
COÛT & TEMPS

Engagement de la collectivité sur la
connaissance

Dépenses affichées pour le
SMBVA, (hors partenaires)

Étapes validées en COPIL

Étude pré-travaux :
76 000 €



Étude post-travaux :
170 000 €
(sur 3 ans)

